



La Mutuelle des municipalités du Québec

7100, rue Jean-Talon Est, bureau 805, Montréal (Québec) H1M 3S3
Tél. : 1 866 662-0661 Téléc. : 1 800 808-8418 mutuellemmq.com

COMMUNIQUÉ

Pour une 9^e année consécutive, la MMQ versera une ristourne à ses membres

À tous nos membres,

Au nom du conseil d'administration de La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ), nous sommes heureux de vous annoncer que la MMQ versera une ristourne au montant de 3 millions de dollars à ses membres au terme de l'exercice financier 2017. Forte de ses pratiques de saine gestion des 14 dernières années, votre Mutuelle affiche encore une fois d'excellents résultats financiers qui la maintiennent dans une position des plus favorables pour poursuivre son développement.

Appuyée par son équipe d'experts en gestion du risque municipal, la MMQ est votre partenaire de confiance vous aidant à gérer les risques actuels et à anticiper l'émergence de ceux qui pourraient toucher le monde municipal. C'est ainsi qu'elle poursuivra ses investissements dans le développement d'outils de gestion des risques et l'amélioration de protections d'assurance.

Les membres de la MMQ admissibles à la ristourne de 2017 recevront, au mois de janvier 2018, une lettre dans laquelle figurera le calcul détaillé de leur part individuelle.

La MMQ, bien plus qu'un assureur!

Cette ristourne figure parmi les nombreux privilèges et [avantages](#) dont vous bénéficiez à titre de membre. En tant qu'organisme public au service de ses 1094 municipalités propriétaires, votre Mutuelle vous accompagne dans la prise en charge de vos risques et vous garantit l'accès à de l'assurance adaptée au meilleur coût possible. Elle vous offre une gamme complète de services complémentaires qui sont soutenus par des équipes professionnelles expertes en assurance des municipalités et en gestion des risques municipaux.

Toute l'équipe de la MMQ vous remercie pour votre confiance et votre fidélité. Nous vous invitons également à participer activement à l'essor de la seule mutuelle d'assurance de dommages dont vous êtes les propriétaires et qui vous est entièrement dédiée. Pour ce faire, faites-nous part de vos projets d'avenir en nous écrivant à pdg@mutuellemmq.com et prenez part aux orientations stratégiques de votre Mutuelle en participant à son assemblée générale annuelle.

Richard Lehoux
Président du conseil d'administration

Bernard Deschamps
Président-directeur général